

CAEN PLONGEE ~ Fiche d'Inscription ~ SAISON 2010/2011

Ces données sont confidentielles. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone :
 E-mail : (écrire lisiblement SVP).....
 Date de Naissance : (Cadet = moins de 16 ans révolus à la remise du dossier complet)
 Profession (facultatif) :
 Niveau de plongée : Nombre de plongées :
 S'inscrit pour 2010/2011 au niveau :

	cadet (de 14 à 16 ans)	étudiant (- 25 ans)	adulte
préparation niveau 1, 2, 3 et 4	213 €	224 €	268 €
perfectionnement plongée	162 €	173 €	217 €
Nage	153 €	164 €	208 €
Préparation initiateur		164 €	208 €
encadrement : initiateurs, N4, N5, MF ou BEES		162 € + 46 € de caution	
sorties en mer	147 €	158 €	175 €
achat licence seule	30 €	41 €	
réductions sur inscriptions à l'année			
pour 2 personnes du même foyer :		moins 16 € par personne	
pour 3 personnes du même foyer :		moins 25 € par personne	

Documents à fournir impérativement dans les 4 semaines après l'inscription :

- fiche d'inscription remplie et signée autorisation parentale pour les mineurs
 1 photos d'identité 1 certificat médical

Règlement à l'inscription (possibilité de régler en 3 fois et en chiffres ronds)

- Chèque n°1 : € Espèces €
 Chèque n°2 : € Autre : €
 Chèque n°3 : €

J'autorise - je n'autorise pas –

- le club Caen Plongée à faire apparaître mon nom sur le site internet du club dans le cadre d'inscriptions aux plongées ou de statistiques sur les plongées du club.

J'autorise - je n'autorise pas –

Le club à présenter sur le site Internet les photos sur lesquelles je pourrais figurer dans le cadre des activités de plongée ou de loisirs du club.

Je soussigné(e), M certifie avoir pris connaissance et être en accord avec le règlement intérieur du club de Caen Plongée.

lieu, Date :

Signature de l'adhérent :

~ Autorisation parentale ~

Je soussigné(e), M, autorise ma fille – mon fils à pratiquer la plongée sous-marine et donne pouvoir de décision aux responsables du club en cas d'accident (hospitalisation et/ou intervention chirurgicales jugées utiles par un médecin).

Lieu, Date :

Signature :